

Communiqué

Extraits de la séance CODES du 17 septembre 2019

A l'intention du corps enseignant secondaire

Journée de formation sur le thème de la différenciation pédagogique

Jean-Steve Meia, professeur à la HEP, a présenté une offre de formation en établissement d'une durée d'une journée sur le thème de la différenciation pédagogique. Pour le SEN, l'objectif est que le maximum d'enseignants dispose du même socle d'informations concernant cette thématique. Il y a donc une volonté du SEN que toutes les écoles entrent dans cette formation. Plusieurs facteurs (pédagogie spécialisée et regroupements possibles de certains niveaux dans l'organisation de l'enseignement à l'école secondaire lorsque les effectifs minimaux ne sont pas atteints) montrent que cette thématique deviendra importante. Il est souhaité que quelques écoles secondaires puissent participer à ce programme de formation durant cette année scolaire encore. Une copie de la présentation de Jean-Steve Meia a été transmise aux directions.

Repenser l'Etat

Véronique Bittner-Priez, collaboratrice en charge de cet important projet, a présenté les objectifs de la démarche et les trois axes de réflexion : les structures, les prestations et les recettes. Il est souhaité que les directions relaient les informations afin que les enseignants participent au processus et puissent faire des propositions. Pour rappel, la boîte à idées a été ouverte à l'ensemble de la population. Chacun peut y déposer ses propositions. Actuellement, peu de propositions proviennent du monde de l'enseignement. Une copie de la présentation de Véronique Bittner-Priez a été transmise aux directions.

Ecole Mahana

Cette école ouvrira ses portes le 21 octobre 2019 à une vingtaine d'élève répartis dans les différents degrés de la scolarité obligatoire. Dix élèves qui bénéficient actuellement d'un enseignement à domicile rejoindront cette école. Comme dans les autres écoles privées du canton, le SEN peut envoyer à tout moment les conseillers pédagogiques ou l'inspectrice pour s'assurer de la bonne marche de l'école. La procédure d'ouverture de cette école s'est faite conformément au cadre légal donné par la loi du 10 mai 1984 sur l'enseignement privé (RSJU 417.1) et l'ordonnance du 18 décembre 1984 portant exécution de la loi sur l'enseignement privé (RSJU 417.11). Toutefois, cette école ne bénéficie d'aucune subvention étatique.

Relations SEN-enseignants

Pour rappel, le premier interlocuteur des enseignants n'est pas le SEN mais la direction de l'établissement scolaire. A l'exception des problématiques RH et de la pédagogie spécialisée, la direction s'enquiert de la requête et fait elle-même la démarche auprès du SEN.

Concernant la procédure d'intervention des conseillers pédagogiques, les parents ne peuvent pas les appeler directement pour leur faire part de leurs doléances. Dans cette optique, il est demandé aux écoles qui mentionnent dans leur mémento les coordonnées des conseillers pédagogiques de les supprimer dorénavant.

Gestion des élèves lors d'événements ou de sorties organisées

Lors de la journée scolaire du 40e anniversaire du Canton le 21 juin à Saignelégier, il a été constaté que certains élèves de classes secondaires étaient livrés à eux-mêmes. Quelques-uns sont même montés sur le toit du bâtiment, d'autres sont partis au village. Plutôt que de passer leur temps au restaurant d'à côté, il aurait été judicieux que les enseignants concernés s'occupent de leurs élèves, en visitant notamment les expositions qui étaient organisées à cet effet.

Bilan des visites du conseil pédagogique et projections

Pour l'année scolaire 2018-2019, les conseillers pédagogiques ont effectué 153 visites. Ce chiffre correspond à 126 enseignants visités parmi lesquels on trouve les nouveaux enseignants, les enseignants entrés en fonction entre 2000 et 2010, les enseignants qui utilisaient un nouveau moyen d'enseignement et quelques remplacements de longue durée sur demande de la direction. Suite à ces visites, trois dossiers ont été transmis à l'inspectrice scolaire.

Pour l'année scolaire en cours, les conseillers pédagogiques continueront leurs visites selon le même processus. Ainsi, d'ici à la fin de l'année 2019-2020, tous les enseignants du secondaire I auront été visités. Le but pour le conseil pédagogique est de garder un contact régulier avec les enseignants.

Présentation des divisions du CEJEF dans les écoles secondaires

L'idée est de présenter, dès la rentrée prochaine, les cinq divisions du CEJEF sous forme d'ateliers dans les écoles secondaires. Ces journées de présentation seront précédées d'une information aux parents. Le Collège Stockmar et le Collège de Delémont testeront ce projet en tant qu'écoles pilotes durant l'année scolaire 2019-2020.

Service de l'enseignement – 21 octobre 2019

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.